



LE GUIDE PRATIQUE UNSA

LE COSOG EN CARTE MENTALE

TOUTES LES PRESTATIONS EN UN CLIN D'OEIL

Mars 2024



En scannant le QR Code ci-dessous,
vous aurez accès à la calculette Cosog de l'UNSA.

Vos Droits au Cosog

version numérique



SCAN ME

VOS PRESTATIONS EN UN CLIN D'OEIL

Pour illustrer la richesse, mais aussi la complexité des prestations Cosog, l'UNSA, dans sa logique du syndicalisme de service, vous propose ce guide conçu sous forme de « cartes mentales ».

Les permanents UNSA ont réalisé ces cartes en espérant que cela vous permettra de mieux appréhender le Cosog dans son ensemble, de visualiser ses mécaniques mais également de découvrir « en un clin d'oeil » la diversité des prestations, thème par thème.

COMMENT LIRE UNE CARTE MENTALE UNSA ?

Avant de commencer à lire nos cartes mentales, il faut savoir qu'elles se composent de 3 éléments :

- Le coeur de la carte qui représente le sujet général.
- Les branches principales qui représentent les thèmes qui vont être détaillés.
- Les branches secondaires qui entrent dans le détail d'un thème.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU COSOG	6	RETRAITÉS	18
TYPES DE SUBVENTIONS	8	ANGERS	20
ALIMENTATION DES COMPTES À POINTS	10	BORDEAUX	22
LOISIRS ADULTES	12	ILE-DE-FRANCE	24
ENFANCE	14	DIRECTIONS RÉGIONALES	26
HANDI PRESTATIONS	16	VOTRE ÉQUIPE COSOG UNSA	29

PRÉSENTATION DU COSOG

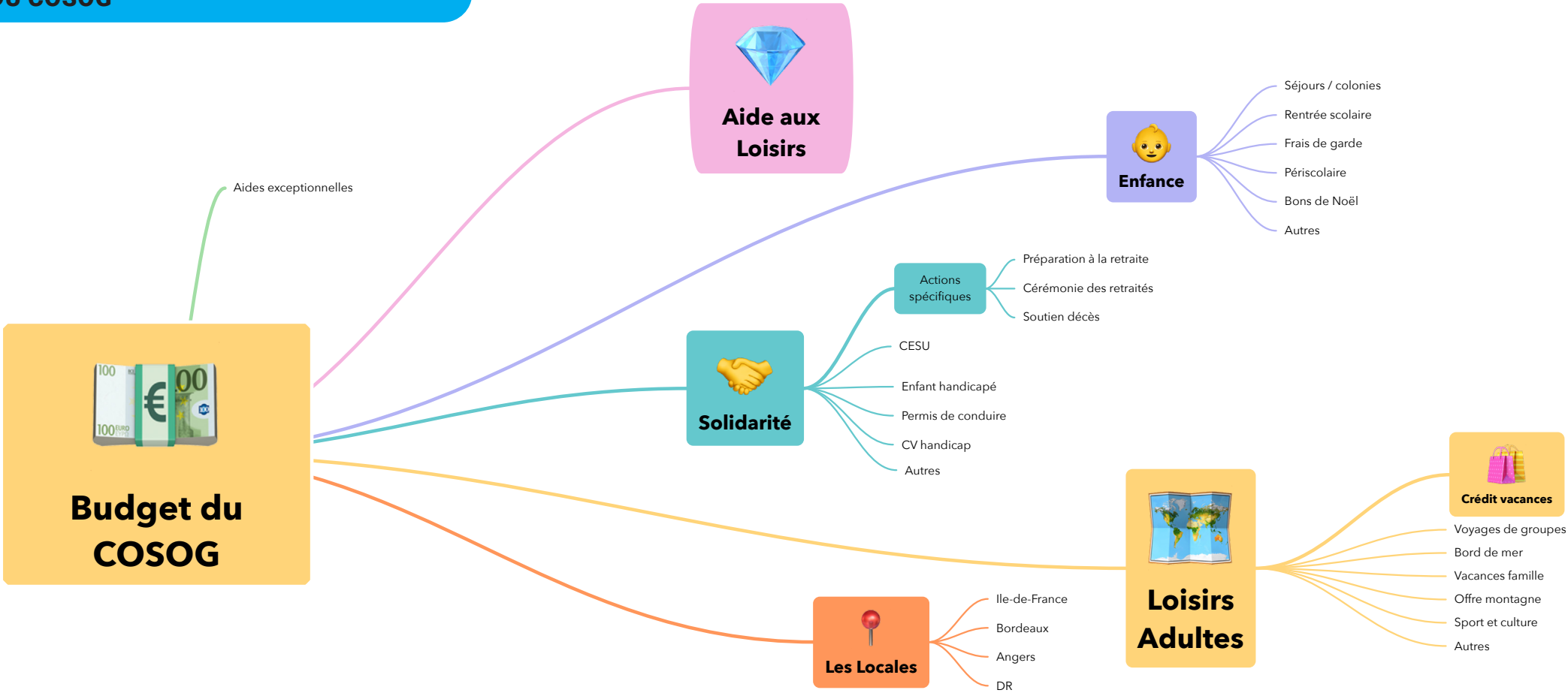
Le Cosog est une association loi 1901. Elle est subventionnée par l'employeur qui lui alloue annuellement 3,26 % de la masse salariale de l'Établissement public. Cette somme est destinée à financer les activités sociales et de loisirs en faveur des agents de la Caisse des dépôts.

Le Cosog est géré par un conseil d'administration composé de :

- vingt administrateurs issus de listes présentées par les syndicats représentatifs à la CDC et élus lors des élections Cosog.
- Ainsi qu'un administrateur nommé par la direction.

Le conseil d'administration du Cosog répartit en grandes masses la subvention entre les différentes instances du Cosog.

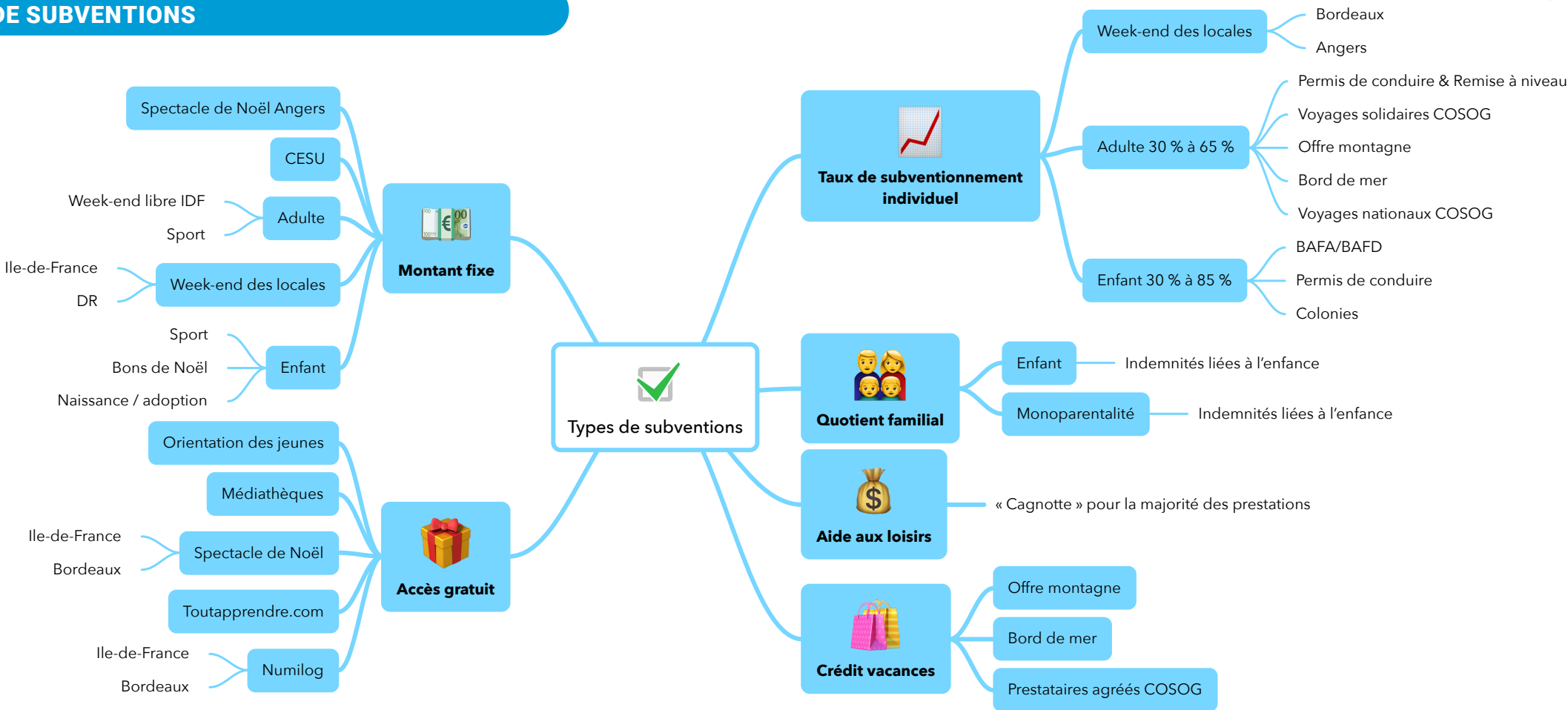
Actuellement le Cosog est présidé par l'UNSA.



TYPES DE SUBVENTIONS

Le Cosog accompagne les ouvriers droit (OD) grâce à cinq catégories de subventions :

- 1. Le Taux de Subvention Individuel (TSI) qui varie de 30 % à 65 % en fonction du revenu et de la composition familiale.
- 2. Le quotient familial pour certaines prestations «enfance».
- 3. L'Aide aux Loisirs qui s'élève à 400 € pour l'ouvrier droit et à 150 € par enfant fiscalement à charge. Elle est disponible sous forme d'une cagnotte et/ou de chèques vacances.
- 4. Le Crédit Vacances (CV) : maximum deux par an avec un taux de subvention de 70 % et 50 % sur présentation de facture(s) plafonnée(s) à 600 € (dans les directions régionales, un 3ème crédit vacances est possible sous conditions).
- 5. Autres subventions à montants forfaitaires ou variables.



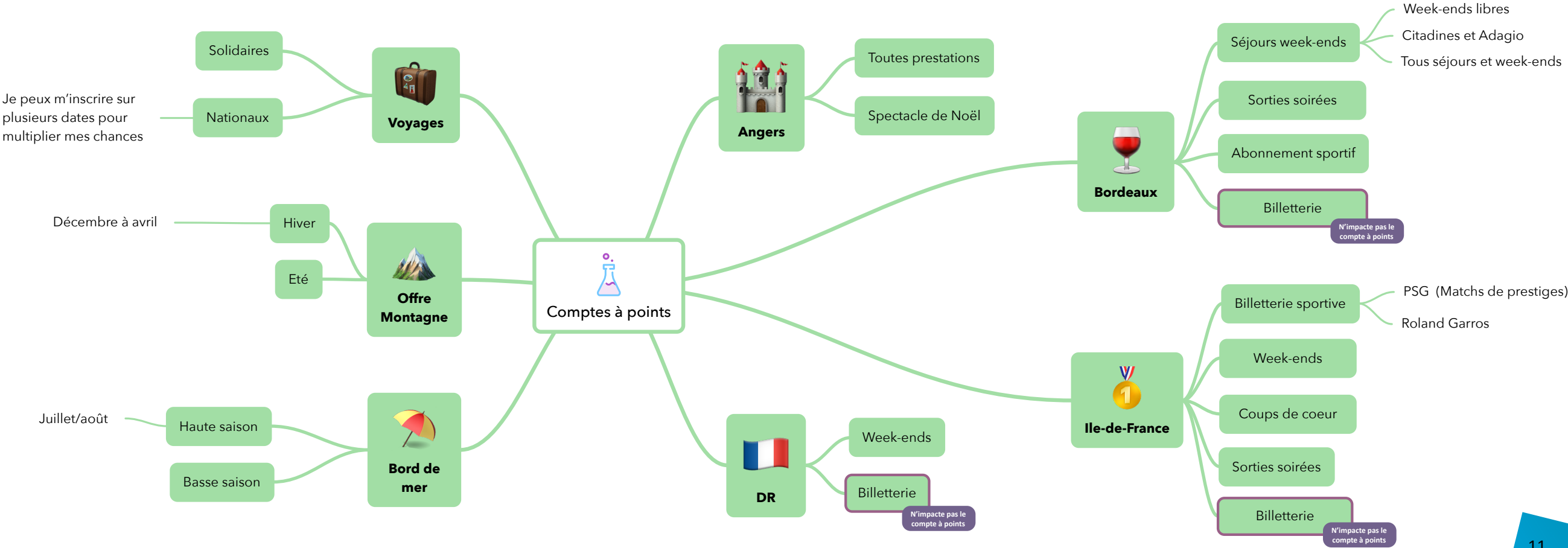
ALIMENTATION DES COMPTES À POINTS

Comptes à points

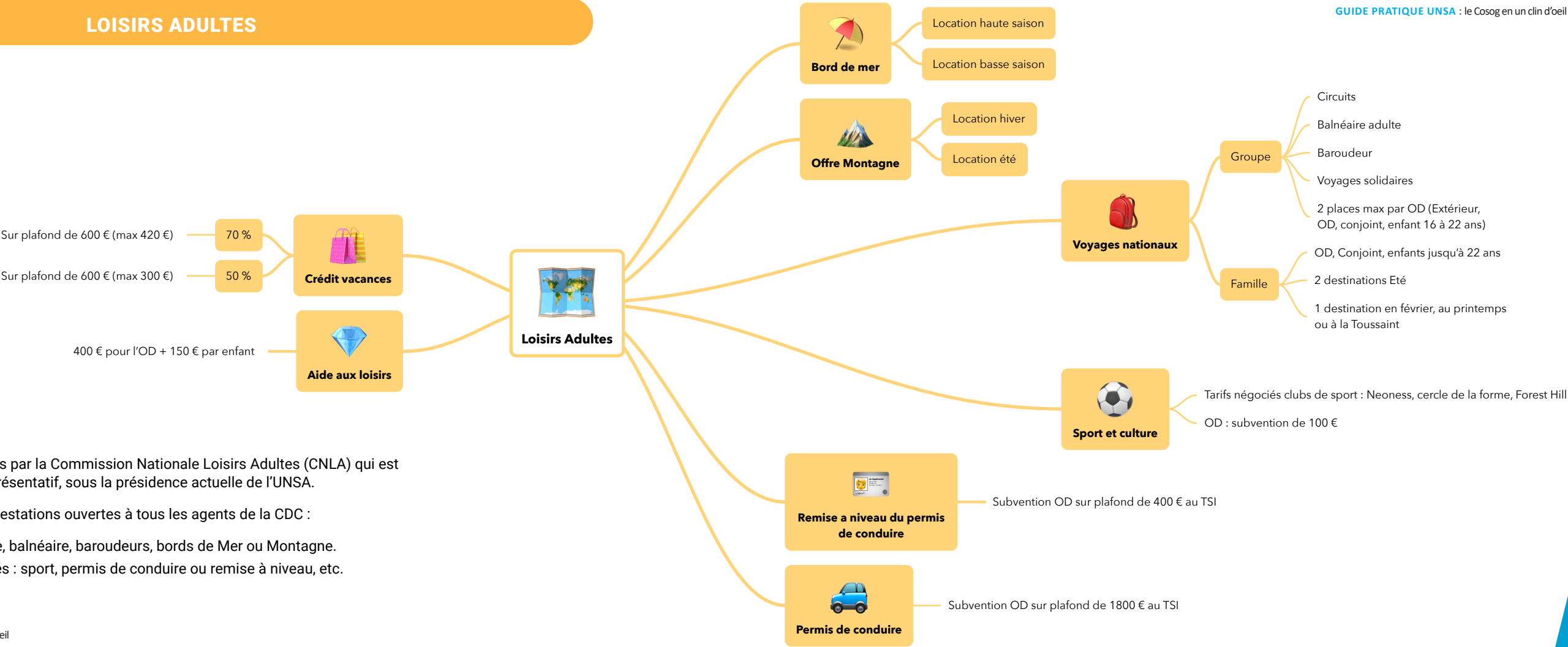
Il existe plusieurs comptes à points distincts : *trois nationaux* (voyages, montagne et bord de mer) et *un local* en fonction de la résidence administrative de l'ouvrant droit (OD).

Les comptes à points sont alimentés par la plupart des prestations subventionnées par le Cosog à l'exception des prestations enfance. Ils sont crédités à hauteur du prix coûtant, 1 € = 1 point.

Ils servent à sélectionner les ouvrants droit lorsqu'ils sont trop nombreux sur une prestation donnée. Les comptes à points sont diminués de moitié à chaque fin d'année.



LOISIRS ADULTES



Les prestations loisirs adultes sont gérées par la Commission Nationale Loisirs Adultes (CNLA) qui est composée d'élus de chaque syndicat représentatif, sous la présidence actuelle de l'UNSA.

Sa mission est de proposer différentes prestations ouvertes à tous les agents de la CDC :

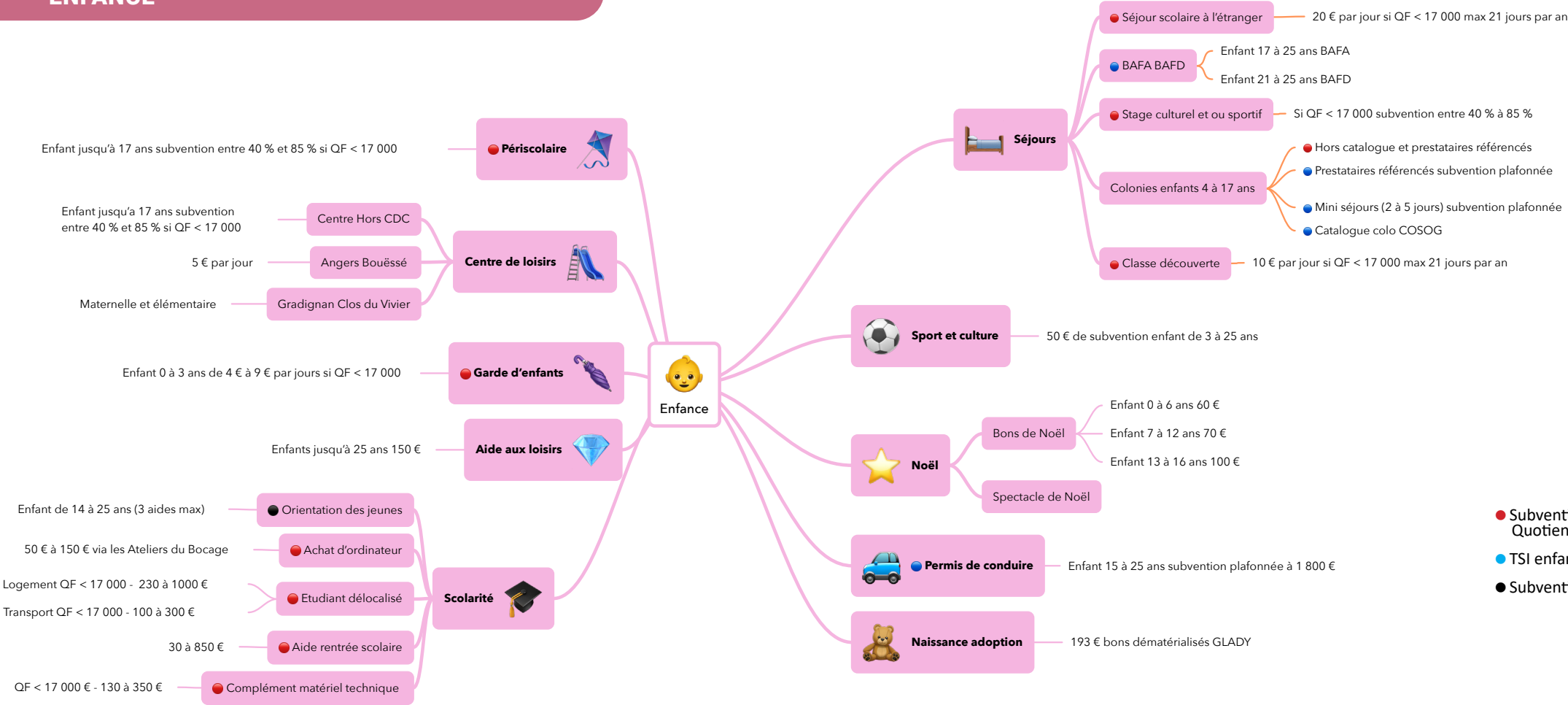
- Les voyages : circuits, séjours famille, balnéaire, baroudeurs, bords de Mer ou Montagne.
- Des subventions sur diverses activités : sport, permis de conduire ou remise à niveau, etc.

ENFANCE

Les prestations liées à l'enfance sont gérées par la Commission Nationale Enfance (CNE) qui est composée d'élus de chaque syndicat représentatif.

Sa mission est de proposer différentes prestations ouvertes à tous les agents de la CDC :

- Les colonies de vacances (sur proposition d'un catalogue ou via un choix de prestataires référencés).
- Chèque cadeaux Noël pour les enfants.
- Subvention de frais de garde, centre de loisirs, voyage scolaire....
- L'aide à la rentrée scolaire, scolarité délocalisée du logement familial, besoin spécifique de matériel technique scolaire....



● Subventions calculées sur la base du Quotient Familial (QF)

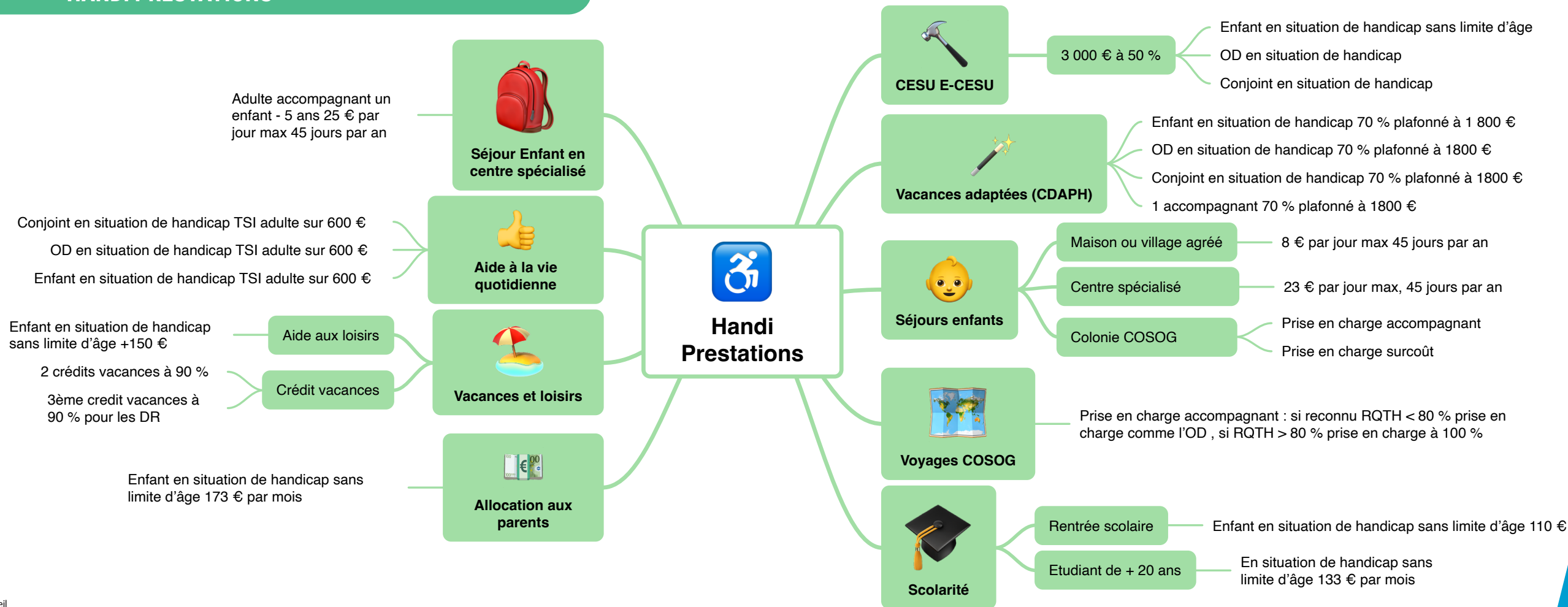
● TSI enfance 30 % - 85 %

● Subvention à 100 %

HANDI PRESTATIONS

Ces prestations sont destinées à l'ouvrant droit et ou à l'ayant droit justifiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou ayant une carte Handicapé. Principales prestations proposées :

- Crédit vacances : Taux de subvention amélioré à 90 % pour tous les crédits vacances CV sur présentation de facture(s) plafonnée(s) à 600 €.
- Cesu : le taux de subvention est porté à 50 % jusqu'à 3000 €.
- Aide à la vie quotidienne selon TSI avec un montant de 600 €.
- Vacances adaptées.
- Aide accompagnant aux voyages Cosog au même taux que l'ouvrant droit...



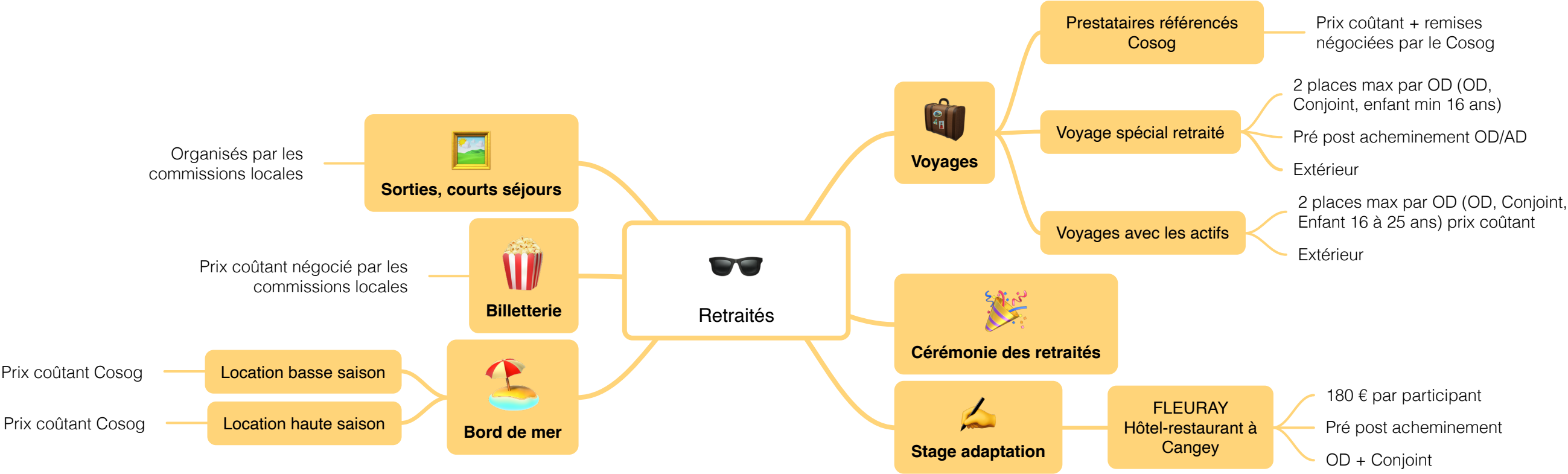
RETRAITÉS

Retraités :

Les retraités sont considérés comme ouvrant droit (OD) jusqu'au 31 décembre de l'année de leur départ.

Ils sont invités à une cérémonie spécialement organisée pour eux.

Ensuite, ils ont accès à certains voyages organisés, avec ou sans subvention, ainsi qu'à des prestations proposées par les commissions locales.



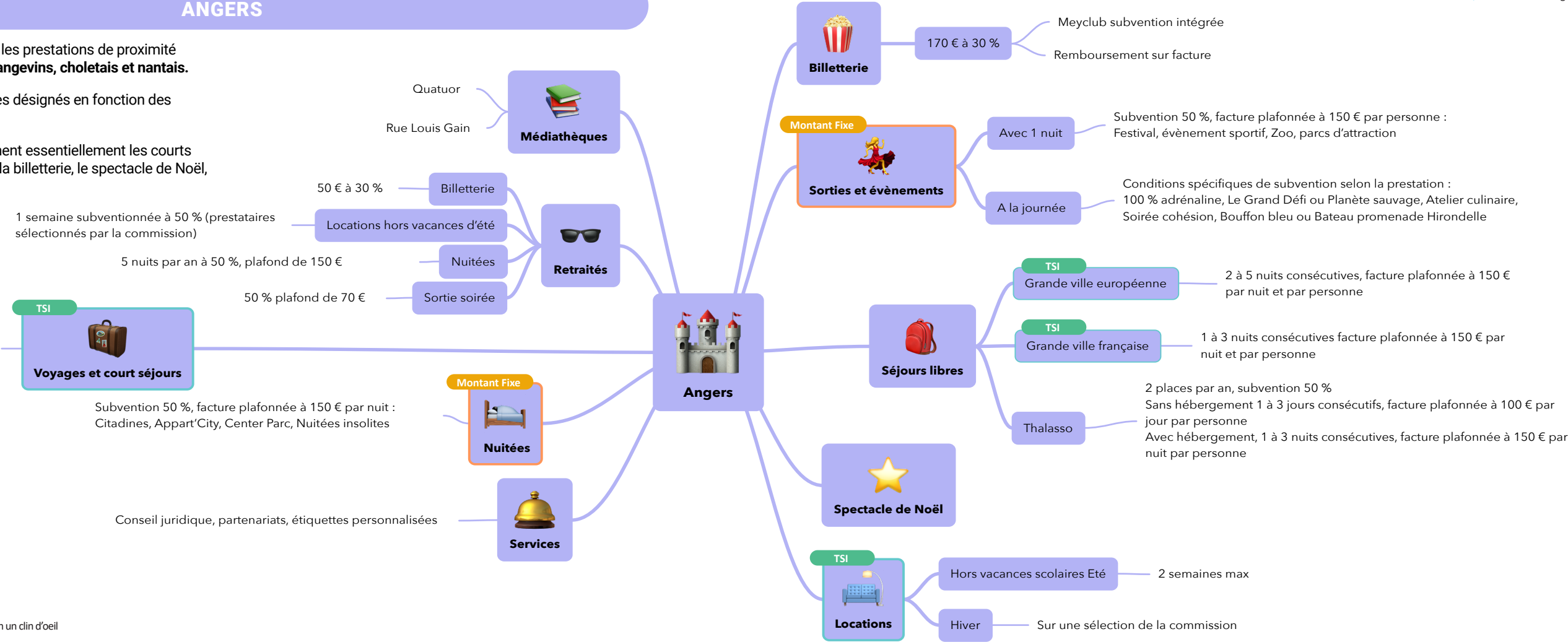
ANGERS

La commission locale Angers gère les prestations de proximité réservées aux **ouvrants droit (OD) angevins, choletais et nantais**.

Elle est composée de sept membres désignés en fonction des résultats électoraux locaux.

Les prestations proposées concernent essentiellement les courts séjours, les week-ends, les sorties, la billetterie, le spectacle de Noël, la médiathèque...

composition
familiale ou 2
places par OD

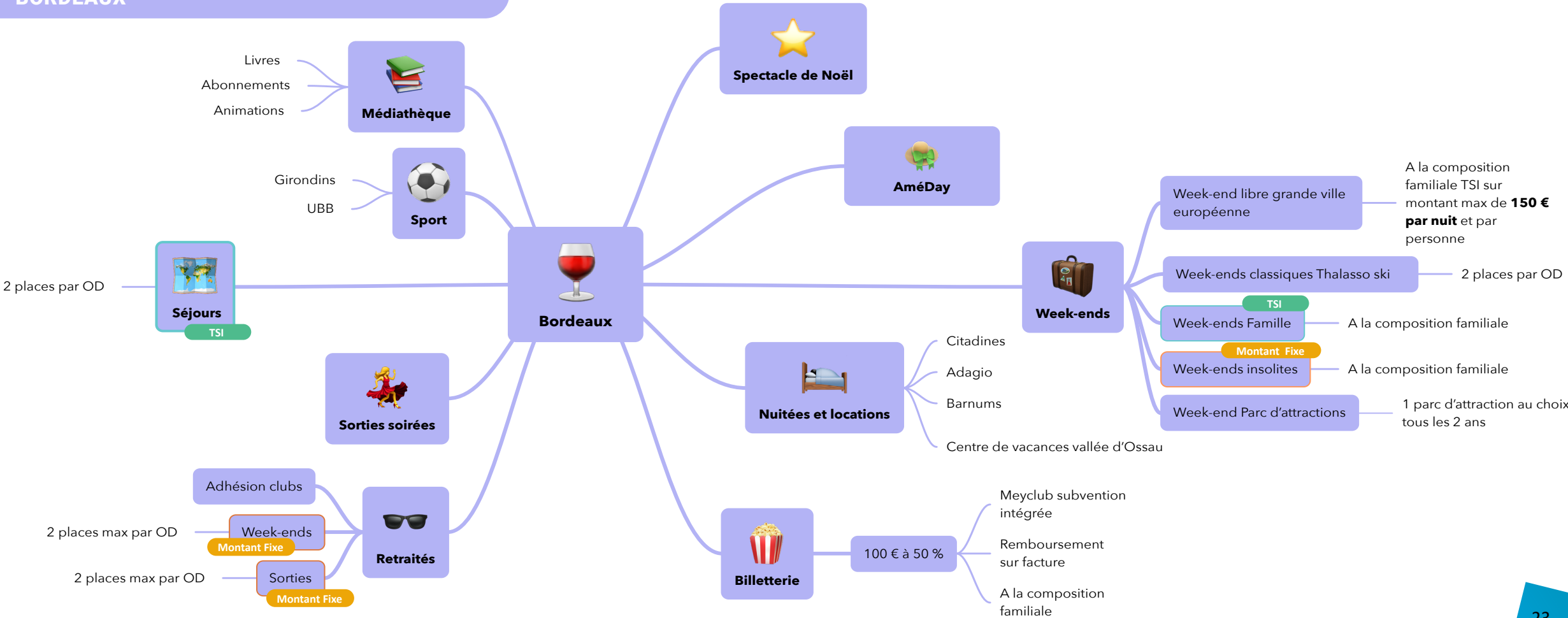


BORDEAUX

La commission locale Bordeaux, actuellement présidée par l'UNSA, gère les prestations de proximité réservées aux ouvriers droit (OD) bordelais (agents dont l'implantation géographique est à Bordeaux).

Elle est composée de sept membres désignés en fonction des résultats électoraux locaux.

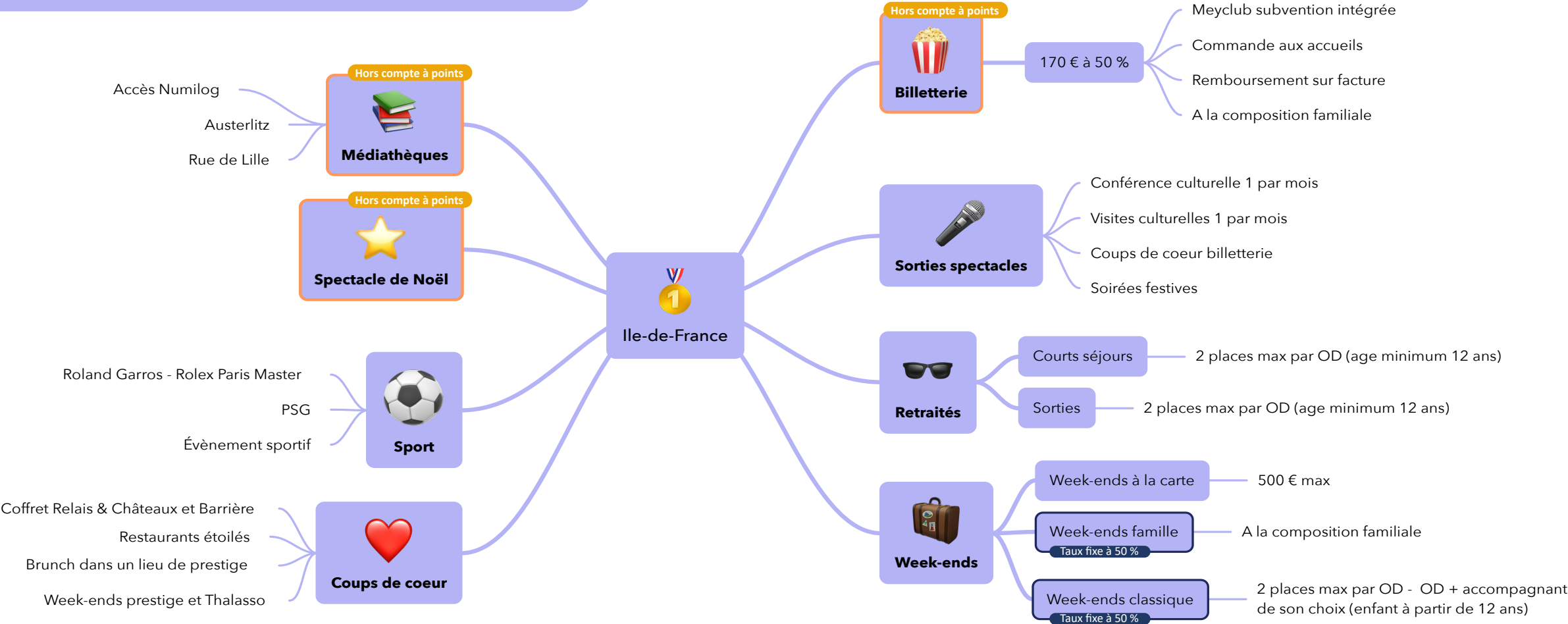
Les prestations proposées concernent pour l'essentiel les mini-séjours, les week-ends, les sorties, des coffrets prestigieux, la billetterie, le spectacle de Noël, de l'événementiel sur site, la médiathèque, les abonnements matchs sportifs...



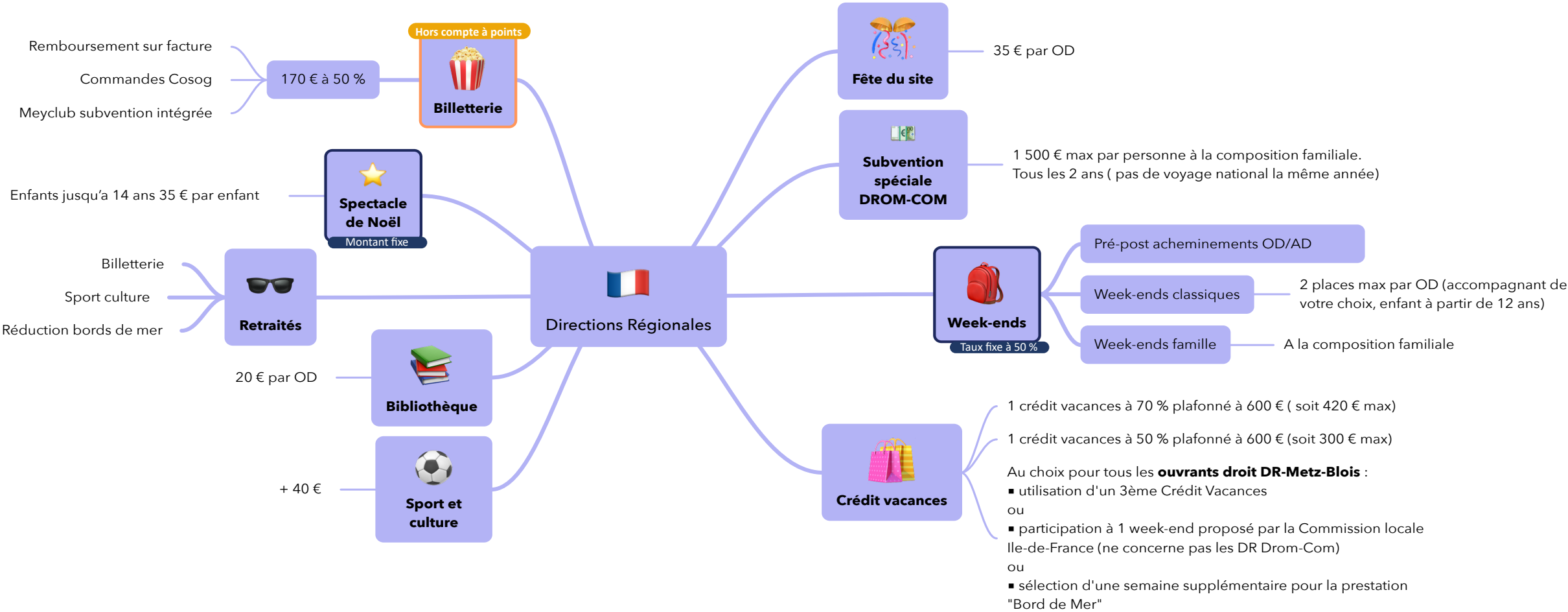
ILE-DE-FRANCE

La commission locale Ile-de-France, actuellement présidée par l'UNSA, est composée de sept élus dont deux élus UNSA.

La commission se réunit une fois par mois pour offrir aux 4 200 agents franciliens, des voyages, des coffrets prestigieux, des restaurants étoilés, ...



DIRECTIONS RÉGIONALES



Les prestations réservées aux directions régionales sont gérées par le Bureau du Cosog.

Ces prestations concernent pour l'essentiel la billetterie, le spectacle de Noël / fête du site, les bibliothèques, les voyages spécifiques DROM COM, le crédit vacances supplémentaire....

VOTRE ÉQUIPE COSOG UNSA



Jorge **RICARDO**
Président

jorge.ricardo@caissedesdepots.fr
06 38 85 80 55

ILE-DE-FRANCE



Céline **WARIN**
Présidente IDF

celine.warin@caissedesdepots.fr
06 38 77 36 35



Christine **GUYOBON**

christine.guyobon@caissedesdepots.fr
06 74 32 69 36



Quentin **THOMAS**

quentin.thomas@caissedesdepots.fr
06 07 61 52 45

BORDEAUX



Emilie **COSTE-LOURET**
Présidente Bordeaux

emilie.coste-louret@caissedesdepots.fr
06 70 55 76 24



Elodie **MENANTEAU**

elodie.menanteau@caissedesdepots.fr
06 77 77 10 50



Marion **DEFOE**

marion.defoe@caissedesdepots.fr
07 85 72 37 07



Nelly **BAUDOUX**

nelly.baudoux@caissedesdepots.fr
07 88 60 14 17

ANGERS



Anne-Sophie **MAGDA**
vice-présidente Angers

anne-sophie.magda@caissedesdepots.fr
06 45 35 20 43



Eric **GUINUT**

eric.guinut@caissedesdepots.fr
06 72 19 22 11



Eric **DIBLING**

eric.dibling@caissedesdepots.fr
06 37 61 41 06

COMMISSION NATIONALE LOISIRS ADULTES



Christine **GUYOBON**
Présidente

christine.guyobon@caissedesdepots.fr
06 74 32 69 36



Guillaume **DOUABIN-MASSÉ**

guillaume.douabin-masse@caissedesdepots.fr
06 71 97 96 78

COMMISSION NATIONALE ENFANCE



Mathieu **FOUQUET**

mathieu.fouquet@caissedesdepots.fr
06 71 22 05 27



Corinne **JODAR**

corinne.jodar@caissedesdepots.fr
06 71 58 19 45

COMMISSION NATIONALE SOLIDARITÉ



Emilie **COSTE-LOURET**

emilie.coste-louret@caissedesdepots.fr
06 70 55 76 24



Coralie **DIBLING**

coralie.dibling@caissedesdepots.fr
06 45 85 73 29



RESTEZ CONNECTÉS AVEC L'UNSA CDC
[CDC.UNSA.ORG](https://cdc.unsa.org)

